

ANNEXE II

LISTE DES DIPLÔMES PERMETTANT L'INSCRIPTION à la spécialité PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS de brevet professionnel APRÈS DEUX ANNÉES D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Les groupes de spécialités 230, 233.

Les diplômes de niveau V des spécialités suivantes :

- CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS ;
- CAP SOLIER MOQUETTISTE ;
- CAP PLÂTRIER PLAQUISTE ;
- CAP MAINTENANCE DES BÂTIMENTS DE COLLECTIVITÉ ;
- CAP CARRELEUR MOSAÏSTE ;
- CAP STAFFEUR ORNEMANISTE ;
- BEP AMÉNAGEMENT ET FINITION ;
- MC PLAQUISTE.

Les diplômes de niveau IV des spécialités suivantes :

- BP MÉTIER DE LA PLÂTRERIE ET DE L'ISOLATION ;
- BP CARRELAGE MOSAÏQUE ;
- BAC PRO AMÉNAGEMENT ET FINITION DU BÂTIMENT.

Les titres et diplômes du même secteur professionnel de niveau V ou de niveau supérieur, inscrits dans le répertoire national des certifications professionnelles.